

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 74

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'heure des départs sonne sans laisser beaucoup de loisir pour les causeries particulières. Cependant, cette séance si remplie n'a pas manqué de charme, et la présidente de la section de Berne a droit à tous nos remerciements pour n'avoir négligé aucun des détails qui font toujours de ces journées, même bourrées de besogne et lourdes de responsabilités, de véritables fêtes.

Emma PORRET.

Nous donnons ci-après le texte de l'adresse qui, conformément à la décision de l'Assemblée des délégués vient d'être envoyée aux Chambres et au Conseil Fédéral.

Genève et Tavannes, le 2 décembre 1918.

Monsieur le Président, Messieurs,

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, après avoir suivi avec un vif intérêt les événements actuels, met un très grand espoir en la prochaine révision totale de la Constitution fédérale. Elle a, en effet, si grande confiance dans l'esprit démocratique qui est la base essentielle de nos institutions, qu'elle ne peut douter un instant qu'une révision totale de la Constitution puisse se faire sans qu'il y soit introduit le principe des droits politiques de la femme. Car il est impossible que la Suisse, qui pratiquait déjà la démocratie alors que tous les peuples environnants en étaient encore à la phase du pouvoir héréditaire absolu, reste en arrière de toutes les nations qui ont affranchi ou qui vont affranchir les femmes. A la liste déjà longue des pays anglo-saxons et scandinaves (vingt et un Etats de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada, la Finlande, la Norvège, le Danemark) vont s'ajouter les nouvelles républiques de Hongrie et des divers Etats allemands qui ont immédiatement proclamé le suffrage des femmes, et les pays latins, comme l'Italie et la France, où la question est en suspens, et rencontre, dans les milieux parlementaires et gouvernementaux, la plus vive sympathie.

Le principe de l'égalité politique complète de l'homme et de la femme se pose donc avec une vigueur d'actualité qu'il était loin d'avoir en 1874. De plus, et depuis lors, les femmes se sont éveillées à la conscience de leurs droits, et les réclament maintenant au nom de la justice, elles qui, travaillant dans presque toutes les catégories de professions comme l'a si clairement démontré le recensement fédéral de 1905, contribuent à la richesse économique du pays; elles qui ont supporté vaillamment les lourdes charges suscitées par la guerre; elles, enfin, qui ont payé et qui payeront des impôts de guerre, sans avoir même été consultées, contrairement aux principes fondamentaux de toute démocratie.

Mais si les femmes suisses réclament maintenant leurs droits politiques, c'est qu'elles n'ont que davantage pris conscience de leurs devoirs. Et au moment où des problèmes complexes et graves nécessitent une solution immédiate des femmes demandent instamment à pouvoir participer aux réformes sociales qui s'imposent, non pas en mineures politiques tenues à l'écart et sans voix ni représentation dans nos Conseils, mais en citoyennes responsables et capables, que leur travail considérable dans le vaste champ du bien social a mises à même de connaître et de comprendre les besoins urgents de l'heure actuelle.

C'est pourquoi l'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Berne en Assemblée extraordinaire de délégués, le 24 novembre dernier, nous a chargés d'appuyer chaudement auprès des autorités compétentes la motion Scherer-Fülleman concernant la révision totale de la Constitution fédérale, en vue d'y introduire l'égalité absolue des droits politiques de l'homme et de la femme.

Au surplus, nous déclarons appuyer toute démarche constitutionnelle qui pourrait être faite aux Chambres fédérales, en vue d'obtenir plus facilement pour les femmes l'intégralité des droits politiques.

Confiants en l'accueil bienveillant que trouvera près de vous ce message des suffragistes suisses, nous vous prions respectueusement d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Comité Central de l'Association (Marg. Ammann Winterthour; Bertha Bunzli, Saint-Gall; G. Gerhardt, Bâle; A. Patru, Berne; Emma Porret, Neuchâtel; Th. Vetter, Zurich; A. Girardet-Vielle, Lausanne.)

La Présidente: Emilie GOURD.

La Secrétaire: L. PERRENOUD-JEANNERET.

NOTES D'ACTUALITÉ

Le développement du mouvement suffragiste en Allemagne

Les progrès et le succès du mouvement suffragiste allemand avaient été jusqu'ici presque complètement entravés par l'attitude réactionnaire de l'opinion publique aussi bien que des autorités et des divers partis politiques, sauf des socialistes. Il vient de prendre un essor extraordinaire et subit, grâce à la transformation radicale par laquelle le pays a passé.

Le 15 novembre déjà, un nombreux public se pressait dans la salle où l'Alliance des sociétés féminines de Munich avait convoqué tous ses membres pour réveiller l'intérêt de la population féminine et l'engager à prendre position, sans égard aux différences de classe ou de parti.

Les oratrices parlèrent tour à tour de l'œuvre de régénération que doit prendre en main le socialisme, des tâches importantes auxquelles les femmes sont appelées à collaborer tant sur le terrain législatif que sur celui de la politique intérieure et étrangère, et les conséquences funestes que leur éloignement de la vie publique entraînerait pour la communauté. Malgré les divergences qui peuvent les séparer elles seraient toutes d'accord pour travailler à la suppression de la double morale et à l'égalité des droits parentaux, ainsi que pour réclamer le salaire égal pour travail égal. La présidente de l'Association des institutrices bavaoises a insisté sur la responsabilité qui incombe au corps enseignant dans les circonstances actuelles. C'est à lui qu'est échu le devoir de servir de guide à la génération qui grandit. Elle risquerait, si on n'y prend garde, de se griser de la liberté nouvellement conquise sans en saisir le sens profond et sans se rendre compte de l'usage qu'elle en doit faire.

Dans une autre réunion, on a demandé la coopération immédiate des femmes pour remédier aux difficultés et aux souffrances de l'heure présente. Il faut pour cela qu'elles soient admises d'emblée dans le Parlement provisoire.

Une grande assemblée a encore été organisée peu après par les suffragistes, le Comité féminin pour une paix durable et plusieurs associations socialistes. C'était la première fois que celles-ci agissaient de concert avec les femmes des partis bourgeois de la gauche.

C. H.

De-ci, De-là...

Féminisme d'Extrême-Orient.

Nous avons reçu, cet été, en japonais, mais heureusement avec une traduction anglaise! un manifeste suffragiste japonais. En voici quelques extraits intéressants:

« Le 27 octobre 1917, je participais à New-York à la grande procession suffragiste, qui se déroulait le long de la Cinquième Avenue. Et tout en marchant, je songeais à notre pays, et à la situation de mes sœurs, les femmes japonaises.

« Notre pays fut éveillé de l'isolement auquel le condamnait la politique masculine par le bombardement des navires américains que nous appelons Kuro Fune. Il y a plus de cinquante ans de cela. C'était l'époque où aux Etats-Unis les premières suffragistes saluaient l'aurore du mouvement de revendication politique des femmes. Dans notre pays le mouvement a été beaucoup plus tardif, mais maintenant, chez nous aussi, cette atmosphère, l'atmosphère suffragiste est indéniable.

« Le grand conflit actuel donne de la force à ce mouvement et aidera à son avancement. Lorsque, le 16 mars 1913, j'ai proclamé les droits de la femme en plein Tokio, c'était la première réunion suffragiste qui eût eu jamais lieu au Japon. Depuis lors a été fondée la

Shin Shin Fujin Kai (Nouvelle Société féminine), et le journal *le Shin Shin Fujin* (la Nouvelle Femme) a été publié, mais je ne pouvais pas exprimer librement mes opinions ni par la parole, ni par la plume, et j'étais obligée de les cacher dans les vastes manches de la littérature sous le nom général et vague de « la question féminine ». On en rira peut-être, mais je citerai en réponse ce passage de notre vieille loi japonaise : « Les femmes et les jeunes gens de moins de 20 ans ne peuvent ni organiser de réunions politiques, ni y prendre part. » Notre mouvement était donc complètement arrêté par ces quelques lignes de loi. Avant mon départ du Japon, au temps du ministère Okuma, un effort fut tenté pour obtenir la suppression du terme de « femmes » dans cet article de loi. M. Ozaki, alors ministre de la justice, et M. K. Akachi, député, approuvèrent cette idée et s'intéressèrent à notre mouvement.

« D'ailleurs, si nous déroulons l'histoire de notre pays, la divinité ancestrale du Japon était une femme, Ama-Terasu-O-Mikami, « la vierge de la lumière ». Elle représentait l'élément féminin, la maîtresse divine de la création. Plus tard, dans l'ère des Jin-go-ko-jo, une impératrice régna en Corée. Plus tard encore, dans notre histoire, se rencontrent des femmes à l'esprit brillant, et dont l'activité politique fut véritablement grande.

« Maintenant, le Japon vit une période importante. Jamais il n'a connu semblable activité. Une foule de questions attendent pour être résolues la main des femmes. Aussi est-ce le moment pour nous d'agir. Non seulement je vais continuer mon travail que j'ai été obligée d'interrompre pour me rendre aux Etats-Unis, mais nous allons publier une revue, *la Suffragiste japonaise*, qui paraîtra à la fois en japonais et en anglais, et que nous répandrons à travers le Japon, les Etats-Unis et l'Europe. Nous avons confiance en l'aide que nous apporteront les femmes du monde entier déjà organisées internationalement, car le système social qui donnera la paix et la prospérité au monde est la reconnaissance de l'égalité des deux sexes, qui se complètent justement parce qu'ils sont égaux et différents. »

KOMAKO-KUMARA.

* * *

La nécessité de protéger les jeunes filles contre le prestige de l'uniforme a amené une augmentation notable des agentes de police aux Etats-Unis. Cinquante-cinq exercent leurs fonctions — on pourrait dire leur mission — près des camps militaires créés pour la guerre. La seule ville de New-York en a quatre à son service.

(*The Woman Citizen.*)

En luttant contre l'alcoolisme, les créateurs de Foyers du soldat auront un peu contribué, en France, à la victoire. L'exemple des Américains, des Japonais, des Anglais a fini par démontrer aux plus réfractaires qu'on peut avoir de l'énergie et de la force sans boire d'alcool. Le succès des Foyers du soldat sont dus, en grande partie, à la présence des femmes dévouées qui les dirigent et savent agir sur la mentalité des plus réfractaires, soit par persuasion, soit par une sorte de suggestion. Le jour où l'alcool aura disparu, les conseils de guerre auront vécu, l'alcool étant leur pourvoyeur.

(*Le Relèvement social.*)

L'Œuvre des Hôpitaux des Femmes écossaises vient d'agrandir encore la sphère de son activité bienfaisante. Elle a fondé à Sallanches (Haute-Savoie) un sanatorium pour les Serbes tuberculeux. On prévoyait une centaine de lits pour le début, mais il est probable que ce chiffre devra bientôt être dépassé, tant sont nombreux les cas où s'impose une intervention de cette nature.

(*The Common Cause.*)

Le Département militaire turc a créé un bataillon de femmes avec officiers de leur sexe, qui sera appelé à rendre des services à l'arrière, et pour lequel on recrute le plus grand nombre possible de femmes âgées de 18 à 30 ans. Le gouvernement vient aussi de rendre accessible aux femmes la profession de téléphoniste. En même temps s'est ouverte à Constantinople la première école de commerce pour jeunes filles.

(*The Woman Citizen.*)

A la première assemblée des femmes suffragistes citoyennes de New-York, Miss Garrett Hay a rappelé l'ancien adage : « Tout homme a son prix », en le complétant ainsi : « Toute femme a son principe ». Elle a insisté pour qu'on mette en garde les nouvelles électrices contre toute tentative de pression et de corruption, si subtile et si voilée qu'elle soit. Dans ce but elle projette de donner aux femmes de New-York une bonne éducation politique et de développer leur capacité de raisonnement, afin qu'elles exercent leurs nouvelles obligations en toute connaissance de cause. (*The Woman Citizen.*)

A l'instar d'un de leurs chefs les plus éminents, beaucoup de suffragistes américaines ont adopté des enfants français orphelins ou abandonnés. Elles ont aussi fondé un « hôpital mobile », destiné à venir en aide aux femmes et aux enfants de France éprouvés par la guerre. Dans une ambulance de 50 lits installée à Guiscard (Aisne), des doctresses de New-York soignent les blessés des villes bombardées. On annonce également que la vice-présidente de l'Association pour le suffrage de Galveston (Texas), Dr Ethel Lyon Ward, a suivi son mari envoyé en France comme médecin militaire. Elle est accompagnée par neuf autres doctresses, auxquelles la Croix-Rouge a donné pour mission de prendre soin d'enfants français. Mrs. Ward a été en fonctions à seulement 15 milles de distance du front et dirige une maternité où sont venus au monde plus de 500 bébés. Elle en avait recueilli environ vingt-cinq, âgés de moins de trois ans, qu'on avait dû éloigner de la zone de feu parce qu'ils sont trop petits pour porter des masques contre les gaz asphyxiants.

(*The Woman Citizen.*)

A la suite des craintes qu'avait éveillées pour la moralité publique la création de nombreux camps de soldats en Angleterre, le Conseil national des Femmes avait dès le début de la guerre organisé des patrouilles féminines destinées à surveiller les abords des camps. Sans mettre d'obstacle à ces efforts, le gouvernement ne s'en était pas occupé autrement. Depuis août 1916, il accorde aux personnes qui accomplissent ce service le salaire des agents de police et les traite comme tels. Aujourd'hui, un grand nombre de villes anglaises réclament ces patrouilles, dont la tâche prend toujours plus d'extension. En dernier lieu, l'Etat a fait appel à 10.000 femmes comme agentes de police, et ceux qui avaient d'abord accablé de mépris des « femmes en uniforme » s'indignent maintenant que ce chiffre n'ait pu être atteint du premier coup.

(*The Woman Citizen.*)

Le service des enquêtes au point de vue de l'assistance¹

La véritable assistance a pour but essentiel la restauration morale, économique, physique même parfois, de l'indigent. Elle cherche à faire œuvre de prévoyance, d'éducation, de protection, de guérison et se distingue ainsi de l'aumône, ce geste souvent irréflecti et sans lendemain d'un cœur généreux. Redresser des corps pliés et abattus, rendre aux visages ridés, ravagés, bestialisés parfois, une dignité nouvelle, faire jaillir du regard baissé, voilé, fuyant, l'étincelle de la confiance et de l'espérance, apprendre à respecter et à aimer la vie à ceux qui la maudissent ou qui la souillent, tel est le sens profond de toute œuvre d'assistance digne de ce nom.

Mais pour relever, protéger et guérir, il faut connaître aussi complètement que possible ceux qui ont besoin de cette action curative, et si la première tâche du médecin en face du malade sera d'établir le diagnostic du mal dont il souffre afin de le combattre avec les remèdes appropriés, le premier devoir de toute œuvre d'assistance sera d'enquêter, c'est-à-dire de se renseigner pour agir intelligemment et avec efficacité. Les vues sociales les plus larges, la plus grande bonne volonté, l'amour le plus sincère ne suffisent pas pour aider utilement son prochain ; ce sont des prédispositions nécessaires mais elles ne sont fécondes qu'à la condition d'être éclairées par la lumière des enquêtes qui révèlent la vie et les besoins du malheureux. Si l'absence ou l'insuffisance des enquêtes aboutit souvent à une véritable mystification du donateur, elle a toujours pour conséquences une aide incomplète, superficielle, plus nuisible qu'utile ; mal renseignée l'œuvre fait porter son effort à faux : là où il aurait fallu par

¹ Un si grand nombre de femmes parmi nos lectrices s'occupent d'assistance, soit par le travail, soit aux malades, aux enfants nécessiteux, etc., que nous sommes certaine de leur rendre service en publiant à leur intention cet article que l'auteur a bien voulu faire spécialement pour le *Mouvement Féministe*, sur les bases d'un travail présenté au Cours d'instruction pour personnes s'occupant d'assistance à Genève, en octobre dernier. (*Réd.*)